

LICENCE D'ETUDES FONDAMENTALES (LEF) LICENCE PROFESSIONNELLE (LP)	
Durée de la formation	6 semestres (3 ans)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès au premier semestre des formations de la Licence d'Etudes fondamentales (LEF) est ouvert aux titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent. - L'accès au premier semestre des formations de la Licence Professionnelle (LP) est ouvert aux titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent satisfaisant aux critères d'admission prévus dans le descriptif de la filière accréditée.
Organisation de la formation	<p>Les six semestres du cycle de la Licence (LEF et LP) sont organisés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les deux premiers semestres sont des semestres de base ; - Les 3^{ème} et 4^{ème} semestres sont des semestres de détermination pour le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) ou de professionnalisation pour le Diplôme d'Etudes Universitaires Professionnelles (DEUP) ; - Les quatre premiers semestres d'une Licence d'Etudes Fondamentales forment le tronc commun national de la filière. - Les 5^{ème} et 6^{ème} semestres sont des semestres d'approfondissement adaptés au caractère fondamental ou professionnel de la Licence.
Passerelles	<p>Toute filière du cycle de la licence prévoit des passerelles avec d'autres filières afin de permettre à un étudiant, tout en conservant ses acquis, de se réorienter au sein d'un même établissement universitaire ou vers un autre établissement.</p> <p>L'accès aux formations du cycle de la Licence peut se faire à différents semestres pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent et satisfaisant aux pré-requis relatifs à ces semestres ou sur étude de dossier et/ou par voie de test ou de concours, conformément à ce qui est prévu dans le descriptif de la filière accréditée.</p>
Débouchés	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des études - Marché du travail